

prince de Galles, commandant du génie dans l'armée anglaise, et de dame Christine (*illisible*), son épouse, née en Languedoc, domiciliée de droit en Angleterre et domiciliée aujourd'hui à Chambéry. La dite cérémonie a eu lieu à sept heures du matin, en présence de (*illisible*), colonel, chevalier de Malthe et du chevalier Louis Vignet, témoins requis.

Ainsi est.

Signé : FAVRE, curé.

Pour copie conforme :

J.-B. DUNOYER, secrétaire de l'Archevêché.

Lamartine avait épousé, nous l'avons dit, Marie-Anne-Elisa Birch, dont il n'a eu qu'un fils, mort à deux ans, et une fille, Julia de Lamartine, morte à Beyrouth, à l'âge de 44 ans.

Avec M. de Lamartine s'éteint la famille dont nous venons d'esquisser rapidement la filiation : humble à l'origine, elle s'était élevée au plus haut degré de gloire et d'honneurs où puisse arriver l'homme sur la terre. La mort, en quelques instants, a ravi pour l'éternité le grand poète « dont le nom (1) a si souvent retenti et a été si haut acclamé, l'écrivain qui a remué tant de cœurs et fait rêver tant d'imaginations..... Il est mort triste, découragé, plutôt frappé par les revers et le désenchantement que par la vieillesse. Il repose aujourd'hui entre sa femme et sa fille dans ce poétique Saint-Point que toute l'Europe connaît..... »

Sic transit gloria mundi !

E. RÉVÉREND DU MESNIL.

(1) Revue du Lyonnais, mars 1869, p. 247.